



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 1^{er} mars 2017

Quelques dates importantes

Nous voulons vous informer des dates importantes pour les élections générales des officiers. Le début des mises en candidature aura lieu le mardi 14 mars 2017 et se terminera le mardi 21 mars. S'il y a plus d'un candidat à un poste donné, il y aura un vote par scrutin, le mardi 28 mars 2017. L'avis habituel sera affiché prochainement.

Enquête santé-sécurité

Le 21 février 2017, sur le quart de soir, lors du ménage au 160, le système de gicleur a été actionné et a fait partir l'alarme de la granulation, s'en est suivi une évacuation du secteur. Suite à cette évacuation, une enquête a été démarrée afin de faire la lumière sur les problématiques observées. Des recommandations suivront.

Comité de reclassement

Après plusieurs représentations du syndicat auprès de l'employeur et suite au refus de ce dernier, votre syndicat a quand même organisé une rencontre avec Emploi-Québec et les membres en mises à pied intéressés. Cette rencontre, qui se tiendra le 6 mars 2017 au conseil central, se veut informative, dans le but de voir si un ou plusieurs membres en mise à pied sont intéressés à s'impliquer dans une démarche de reclassement.

Avis de motion

Un avis de motion a été proposé lors de la dernière assemblée générale, le dimanche 26 février 2017, afin de revoir le chapitre IX de la constitution. Lors de la prochaine assemblée, cet avis de motion nous permettra d'apporter des propositions pour amender la constitution, si c'est le souhait de l'assemblée générale.

Suite aux discussions, plusieurs corrections pourraient être apportées à ce chapitre, qui traite des nominations et des élections des officiers. Voici quelques revendications faites par les travailleurs en cours de mandat, qui pourront faire l'objet de discussion :

- Le vote par anticipation pour les travailleurs absents ;
- Le scrutin sur plus d'une journée ;
- Scinder les élections générales afin d'éviter les élections en bloc et assurer les suivis...

Voici les éléments que nous aurons à prendre en compte dans nos discussions lors de la prochaine assemblée générale.

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

Notre sécurité nous appartient !!!